



Le 18 avril 2024

Comité permanent de la condition féminine (FEWO) Chambre
des communes
Ottawa (Ontario)
K1A 0A6

Objet : Le Comité permanent de la condition féminine invite le public à présenter des mémoires dans le cadre de son étude sur la mise en œuvre d'une alerte robe rouge au Canada

Aperçu

Amnistie internationale est un mouvement mondial indépendant de défense des droits humains qui rassemble plus de dix millions de personnes dans plus de 150 pays dans le but de protéger et de promouvoir les droits humains. Dans le cadre de la mission d'Amnistie internationale Canada en matière de droits humains, nous avons suivi les réactions du Canada à la crise des femmes, des filles et des personnes 2ELGBTQQA+ autochtones disparues et assassinées (FFADA2S+), ainsi que le travail du Canada sur les 231 appels à la justice proposés dans le rapport final de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées. Plus précisément, dans l'Agenda 2023 des droits humains, Amnistie internationale Canada a recommandé que le Canada développe des bases de données nationales et des systèmes d'alerte pour suivre les disparitions, notamment une « alerte robe rouge ». C'est pourquoi nous saluons la première étape du Comité permanent, qui consiste à travailler avec les familles, les organisations et les partenaires autochtones à la mise en place d'un système d'alerte robe rouge.

Un système d'alerte robe rouge aurait dû être mis en place depuis longtemps. Au Canada, les femmes autochtones représentent 24 % de l'ensemble des victimes de féminicides, alors qu'elles ne constituent que 5 % de la population féminine du pays¹. Les femmes autochtones sont également 12 fois plus susceptibles d'être assassinées ou portées disparues que les femmes non autochtones au Canada². De nombreuses familles autochtones n'ont pas les capacités, les ressources ou l'accès à des réseaux de recherche et de sauvetage pour les aider dans leurs efforts lorsque des êtres chers sont portés disparus ou assassinés. Les familles comptent souvent sur des initiatives locales, des défenseurs ou des organisations pour obtenir du soutien ou établir des réseaux locaux ou des systèmes de sensibilisation.

Les défenseurs et les membres de la Nation Secwépemc et Amnistie internationale Canada portent les recommandations ci-dessous à l'attention du Comité permanent avant l'étude proposée sur la mise en œuvre d'une alerte robe rouge au Canada³ :

1 Statistique Canada, « L'homicide au Canada, 2021 », novembre 2021, 2022, <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/85-002-x/2022001/article/00015-fra.htm>.

2 « Récupérer notre pouvoir et notre lieu : Le rapport final de l'enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées – Volume 1a », <https://www.mmiwg-ffada.ca/wp-content/uploads/2019/06/Rapport-final-volume-1a-1.pdf>.

3 Ce document a été préparé avec l'accord des membres de la communauté autochtone susmentionnée et en collaboration avec ceux-ci.

National Office:

312 Laurier Avenue East, Ottawa, ON K1N 1H9
Tel: (613) 744-7667 Fax: (613) 746-2411
info@amnesty.ca

Toronto Office:

1992 Yonge Street, 3rd floor, Toronto ON M4S 1Z7
Tel: (416) 363-9933 Fax: (416) 363-3103
toronto@amnesty.ca

Vancouver Office:

Suite 430, 319 West Pender, Vancouver, BC V6B 1T3
Tel: (604) 294-5160 Fax: (604) 294-5130
vancouver@amnesty.ca



- un système d'alerte d'urgence multiplateforme pour les FFADA2S+ qui est développé, conçu et mis en œuvre par des femmes, des filles et des personnes 2ELGBTQQA+ autochtones afin d'aider les familles et les communautés en diffusant des données pertinentes et des renseignements publics sur les disparitions d'Autochtones et qui coordonne les interventions de recherche et de sauvetage entre la famille, la communauté et les services de police locaux, provinciaux et fédéraux.
- Tout système d'alerte d'urgence exigera une éducation et une sensibilisation aux problèmes auxquels les femmes, les filles et les personnes 2SLGBTQA+ autochtones, ainsi que les défenseurs de la terre et de l'eau sont confrontés. Le Canada doit créer un répertoire de rapports et d'études qui peut faire partie d'un site Web ou d'un portail dédié. Cet espace numérique peut constituer une passerelle importante parmi les survivants, les communautés, les organisations, les défenseurs et les bénévoles qui appuient les recherches sur les FFADA2S+.
- Souvent, les cas de FFADA2S+ ne sont pas signalés ou la police ne les prend pas au sérieux. Dans de nombreux cas, les disparitions et les décès sont consignés comme des cas de consommation de substances ou de « surdose » ou comme des cas médicaux plutôt que comme des cas de personnes disparues ou assassinées. Il est impératif de disposer de statistiques précises, ventilées par race et par sexe, sur les femmes, les filles et les personnes 2ELGBTQQA+ autochtones disparues pour créer un système d'alerte robe rouge réactif. Les initiatives de collecte de données doivent être conçues, développées et supervisées avec les femmes et les filles autochtones ainsi que les personnes et les défenseurs de la communauté 2ELGBTQQA+.
- Outre la création d'un système d'alerte robe rouge, souvent, les modèles de sécurité communautaires s'avèrent être des mesures préventives efficaces. Le Canada doit travailler avec les détenteurs de droits autochtones et leurs communautés respectives pour déplacer les ressources des forces de l'ordre vers des modèles communautaires fondés sur les distinctions et tenant compte des traumatismes, qui offrent des services d'intervention rapide, en particulier dans les communautés rurales, éloignées et de taille moyenne.

Les défenseurs de la Nation Secwépemc et Amnistie internationale Canada soulignent que ces recommandations doivent être mises en œuvre par l'entremise d'une participation importante et d'une création conjointe avec les femmes autochtones, les personnes bispirituelles et les personnes de diverses identités de genre, les défenseurs, les dirigeants et les organisations dirigées par des Autochtones. Nous espérons que le Comité permanent définira les étapes qui permettront d'approfondir la participation des peuples autochtones à travers le pays, en s'appuyant sur des approches culturellement adaptées, fondées sur les distinctions et tenant compte des traumatismes, afin de garantir leur pleine participation et leur contribution à la mise en place de l'alerte robe rouge et d'autres systèmes d'intervention d'urgence, dans un esprit de réconciliation, de décolonisation, d'antiracisme, d'anti-oppression, d'intersectionnalité, de transparence et de responsabilisation.

Nous vous remercions d'accorder une attention urgente à la crise des femmes, des filles et des personnes 2ELGBTQQA+ autochtones. Nous restons à votre disposition pour vous fournir de plus amples renseignements sur cette question, si vous le souhaitez. Vous trouverez ci-joint les coordonnées des défenseurs et des membres des nations autochtones avec lesquels nous avons collaboré à la rédaction de ce mémoire (annexe 1).

National Office:

312 Laurier Avenue East, Ottawa, ON K1N 1H9
Tel: (613) 744-7667 Fax: (613) 746-2411
info@amnesty.ca

Toronto Office:

1992 Yonge Street, 3rd floor, Toronto ON M4S 1Z7
Tel: (416) 363-9933 Fax: (416) 363-3103
toronto@amnesty.ca

Vancouver Office:

Suite 430, 319 West Pender, Vancouver, BC V6B 1T3
Tel: (604) 294-5160 Fax: (604) 294-5130
vancouver@amnesty.ca



Cordialement,

Ketty Nivyabandi,
secrétaire générale
Amnistie internationale Canada (francophone)